

STIGMATISATION, ARGUMENTATION ET PERLOCUTION DANS LE DISCOURS ZOUGLOU : CAS DE YODE ET SIRO DANS « HERITAGE »

Kouassi Benjamin KOUASSI

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

kouassibenjamin@hotmail.fr

Résumé

L'anathématisation comme fait de société résulte d'un comportement langagier visant à marginaliser un individu ou groupe d'individus au regard d'un fait. Le statut d'artiste engagé dans le paradigme musical zougloou a idéalement favorisé ce tour de langage en Côte d'Ivoire chez les artistes zouglooumen Yodé et Siro vis-à-vis du président ivoirien Alassane Ouattara et les siens. Cette manière subversive d'envisager son engagement vis-à-vis des préoccupations sociales aussi bien sous la forme latente que patente porte atteinte à l'honneur de l'individu stigmatisé et pose avec acuité le problème essentiel suivant : Comment la stigmatisation peut-elle susciter, sur fond de stratégie argumentative, un effet psychologique chez l'individu? En d'autres termes, quels sont les enjeux pragmatolinguistiques de la stigmatisation dans l'album « Héritage » de Yodé et Siro? L'idée qui sous-tend une telle préoccupation se subdivise en deux orientations complémentaires et se veut une étude heuristique des enjeux linguistique et pragmatique de la stigmatisation et tente d'évaluer, sur le plan argumentatif, certains traits de diabolisation et d'incrimination du président ivoirien et, sur le plan pragmatique, leur effet perlocutoire sur le (s) stigmatisé(s).

Mots-clés : *stigmatisation, argumentation, perlocution, discours, zougloou*

Abstract

Anathemization, as a fact of society, results from linguistic behavior aimed at marginalizing an individual or group of individuals with regard to a fact. The status of artist engaged in the zougloou musical paradigm ideally favored this turn of language in Côte d'Ivoire among the artists Yodé and Siro towards the ivorian President Alassane Ouattara and his followers. This subversive way of looking one's commitment to social concerns in both latent and patent form undermines the honor of the stigmatized individual and acutely poses the following essential problem: How can stigmatization arouse, against the backdrop of an argumentative strategy, a psychological effect in the individual? In other words, what are the pragmatolinguistic issues of stigmatization in Yodé and Siro's Héritage album? The idea that underlies such a concern is subdivided into two complementary orientations and is intended as a heuristic study of the linguistic and pragmatic issues of stigmatization by evaluating, on the argumentative level, some signs of demonization and incrimination of the ivorian president and, on a pragmatic level, their perlocutionary effect on it.

Keywords : *stigmatization, argumentation, perlocution, discourse, zougloou*

Introduction

En Côte d'Ivoire, la communication s'est réduite à une forme d'instrumentalisation de la parole et la stigmatisation y apparaît comme un phénomène langagier contemporain enclin à la prosaïque du style bénéficiant par-là d'une importance particulière chez les artistes zougloumen à l'instar de Yodé et Siro. À l'analyse, la crise socio-politique ivoirienne naguère latent paraît trop sérieuse et mérite, à cet effet, d'être résolu au couperet d'une mouvance musicale appréhendée comme la manière la plus subversive d'exprimer ses émotions. Des artistes les moins engagés aux artistes les plus engagés, la stigmatisation s'est constituée comme une forme stratégique d'argumentation dont l'effet pose avec acuité le problème de perception suivant: Comment la stigmatisation peut-elle susciter, sur fond de stratégie argumentative, un effet psychologique chez le récepteur? En d'autres termes, quels sont les enjeux pragmatolinguistiques de la stigmatisation dans l'album « Héritage » de Yodé et Siro? En examinant ce problème de plus près, la proposition suivante a été admise comme hypothèse d'analyse: En tant que pratique socio-discursive néfaste, la stigmatisation pourrait investir stratégiquement le processus argumentatif en suscitant un effet psychologique nuisible chez le récepteur.

Le présent article tente intrinsèquement d'insister, au plan argumentatif, sur les variables linguistiques de la stigmatisation en évaluant certains traits de diabolisation et d'incrimination du président ivoirien. Par ailleurs, il se propose d'étudier, au plan pragmatique, l'effet perlocutoire d'un tel comportement langagier sur le récepteur. Pour atteindre cet objectif et vérifier notre hypothèse, nous nous appuyons sur la théorie de la pragmatolinguistique suivant l'approche hypothético-déductive où nous justifierons d'abord le choix de notre corpus, ensuite étudierons les stratégies argumentatives liées à la stigmatisation et enfin, analyserons l'effet perlocutoire de la stigmatisation sur le(s) récepteur(s).

1- Justification du choix du corpus : Yodé et Siro, des artistes zougloumen engagés et importance du concept générique "Héritage"

Relativement à notre corpus, notre choix s'est porté de façon subjective sur les zougloumen, Yodé et Siro, à travers le prisme de

l'album intitulé « Héritage ». À l'état civil Dally Djédjé Gervais et Aba Sylvain Decavailles, Yodé et Siro forment un duo artistique de renommée dans le champ musical zouglou. Quoiqu'on dise, ces artistes, loin d'être des pusillanimes, sont engagés dans la recherche de la paix et s'identifient singulièrement à la dénonciation des tares de la société dans une dynamique de recherche de bien-être social. À cet effet, ils affirment ceci : « Par ailleurs, nos chansons, ou nos interventions dans les médias, ne sont pas nos seules manières de nous engager. Nous ne faisons pas que chanter ou parler, nous sommes aussi dans l'action. Et si nous dénonçons les maux de la société, c'est pour faire bouger les lignes, comme par l'histoire des politiciens emprisonnés ou des leaders d'opinions ». Pour L. Koffi, « l'évolution du genre musical les inscrit dans cette posture » (Koffi, 2018: 4). Par ailleurs, la combinaison linguistique dans la composition musicale est une configuration clé de leur dévouement attestant un registre acceptable empreint d'un vocable complexe composé à la fois du français, du nouchi, du bété, et du malinké, du dioula etc. En plus de cela, ils ont une notoriété musicale artistique prisée de la plupart des adeptes du zouglou et bénéficient, de ce fait, d'une célébrité inouïe en Côte d'Ivoire. En clair, ils appartiennent à l'ancienne comme à la nouvelle génération des zougloumen, donc bien nantis pour se prononcer sur les réalités socio-politiques de leur pays.

Quant à l'intérêt porté spécifiquement à l'album « Héritage » au dépend des cinq (5) thématiques précédentes abordées par ces artistes, il convient de souligner que celui-ci requiert une attention particulière chez les citoyens ivoiriens. En effet, cet album s'inscrit dans un cadre de référence socio-politique détérioré par les excès de parole, d'actions et de comportements tous azimuts liés à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire. Cette situation délétère et vraisemblablement altérée, marquée par une rhétorique agressive suivant la forte dose de stigmatisation, montre « l'implication sociale des zougloumen dans la crise postélectorale » (Koffi, 2018 : 6).

Voudrions-nous cependant faire l'inventaire des titres qui scandent la stigmatisation ou traiter les thématiques clés qui traduisent foncièrement la stigmatisation dans notre analyse ? À cet effet, M.-C. Nivoix précise : « Pour construire votre argumentation et convaincre votre interlocuteur, ce n'est pas le nombre d'arguments qui compte, mais leur qualité » (Nivoix et Lebreton, 2008 : 92). Bien que la plupart des sous-titres de l'album soient d'emblée évocateurs d'un tel fait, nous ne ferons pas l'inventaire de la quantité des titres, mais opterons plutôt

pour leur qualité en ne nous contentant que de trois titres sensibles à la stigmatisation. Ainsi, nous nous intéresserons aux sous-titres « Atito », « Héritage » et « On dit quoi » ; des titres qui, ayant suscité plus de polémique et de remous sociaux au sein de la population ivoirienne, sont susceptibles de faire comprendre l'intérêt de notre analyse. Toutefois, nous ne pouvons pas justifier un tel corpus sans mettre en relief la valeur sémantique du concept « héritage ».

La lisibilité du concept « héritage », à la fois titre et sous-titre de l'album, met en perspective une réalité métaphorique relative à l'idée de succession, de l'hérédité et pourrait donc s'expliquer par les avoirs et biens laissés par le premier président ivoirien, Feu Félix Houphouët-Boigny. Ces bienfaits se réfèrent, avant tout, à la Côte d'Ivoire et sa richesse qui prend en compte ses habitants, sa culture, sa devise etc.: « C'est mon héritage, ma terre, mon bien commun, mon bien le plus précieux »; « c'est mon pays, c'est ton pays, on ne brûle pas son pays ». Ces groupes de mots qui mettent en perspective les pronoms « mon, ton » relatifs aux artistes et au président ivoirien témoignent leur appartenance à une même communauté, à un même pays. L'héritage dont parlent les artistes serait donc constitué d'un idéal politique, humain, culturel, économique, social, etc. qui seraient, selon eux, victimes d'un dirigisme étatique et d'une mauvaise gestion du pouvoir en place lorsqu'ils s'interrogent sur sa gouvernance : « Que diront nos ancêtres de ma gestion de notre héritage ». Cette lecture métaphorique de l'hérédité, dans son extension idéologique, pourrait également mettre en lumière l'idée de démocratie, idéologie jadis prônée par feu F. H.-Boigny de laquelle A. Ouattara se détourne. Ce détachement socio-idéologique du président s'explique par un ensemble de propriétés discursives sur le plan argumentatif.

2- Non-dit, stratégies argumentatives et stigmatisation dans « Héritage » de Yodé et Siro

2.1- Non-dit, argumentation et diabolisation du président ivoirien dans « Atito »

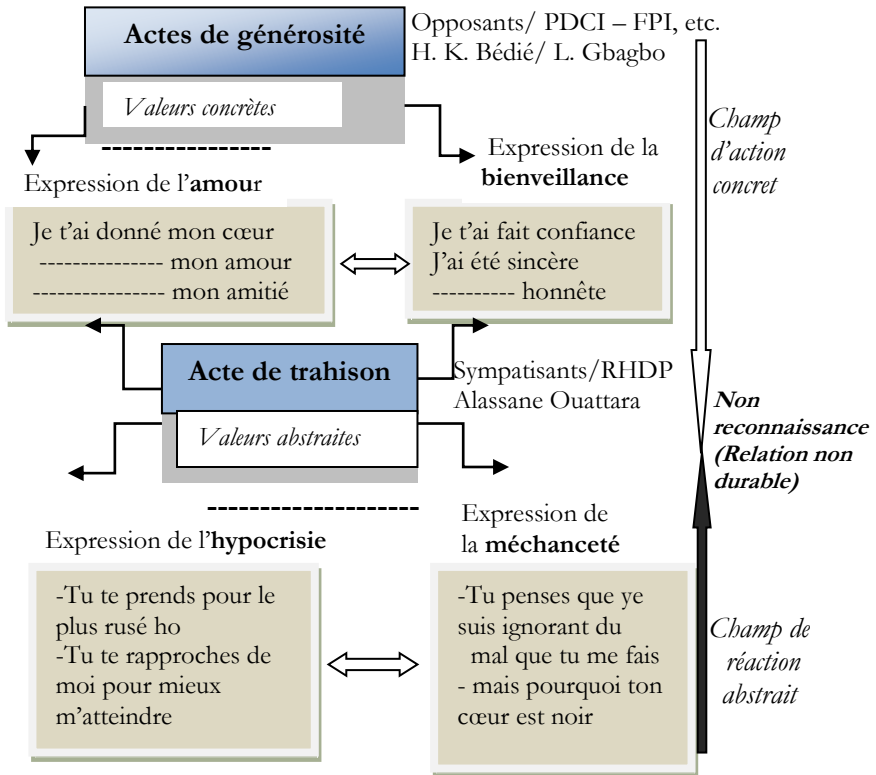
L'analyse de l'énonciation tient toujours compte du cadre subjectif des locuteurs et interlocuteurs puisque les mots qui composent le discours présentent, au-delà de leur large spectre interprétatif, une certaine charge émotionnelle véhiculée par la subjectivité de l'auteur. Selon Kerbrat-Orecchioni « la problématique de l'énonciation (...) c'est

la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative ») (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32).

La diabolisation est une forme typique de stigmatisation qui consiste essentiellement à attribuer tout acte diabolique à un individu ou à un projet. Celle-ci est inhérente à la subjectivité de l'auteur et est mise en relief ici à travers un certain nombre de concepts à teneur diabolique. À l'image d'un récit qui pourrait mettre en perspective une narration extradiégétique par l'appréhension d'un narrateur potentiel et d'un personnage second dans une relation intra-relationnelle, notre analyse se situe dans le cadre d'une énonciation individuelle contextualisée en ce sens que sa détermination tient de deux instances patente et latente, susceptibles d'être identifiées au « locuteur et à l'énonciateur » (Ducot, 1984 : 215). On conviendra, dans ce sens, que les artistes constituent les potentiels locuteurs qui s'identifieraient principalement aux ex-présidents Bédié et Gbagbo dont ils assurent conjointement la paternité subjective vis-à-vis d'un locuteur lambda qui n'est rien d'autre que le président ivoirien A Ouattara. Ainsi, Pour diaboliser celui-ci, les artistes indexent d'emblée la méchanceté et l'hypocrisie de celui-ci vis-à-vis de ses collaborateurs en soulignant, de prime abord, les liens d'affinité qui préexistaient entre eux travers l'usage du syntagme nominal « mon ami » et des pronoms personnels « me, tu » qui marquent la présence de l'énonciateur et de l'énonciataire dans l'interdiscours. En mettant ces subjectivèmes en rapport avec l'idée de sourire « cf. mon ami tu me souris, tu as des belles dents blanches », ceux-ci évoquent un fait essentiel. En effet, dans son acception sémantique la plus simple, sourire à quelqu'un c'est, selon l'internaute « avoir une expression du visage légèrement rieuse, caractérisée par un mouvement de la bouche exprimant la bonne humeur, l'amusement envers quelqu'un ». Pour ces artistes, la lisibilité métaphorique que revêt la blancheur des dents du président ivoirien n'est qu'ostentation, car dans le fond, celle-ci cache la noirceur d'un cœur typique à la méchanceté : « *Méhi sé gbènin, Atito*, que ton cœur est noir ». En effet, le syntagme « *Méhi sé gbènin, Atito* » qui signifie en langue locale bété « Que t'ai-je fais, mon gars » montre l'incompréhension des artistes vis-à-vis de l'attitude du président ivoirien. En effet, si la métaphore considère le blanc de façon symbolique comme l'expression adéquate de la gaieté, le noir, paraît logiquement, par opposition, comme l'adéquation de tout ce qui va à

l'encontre du bonheur, à savoir l'austérité et donc la méchanceté. La confrontation des deux couleurs (blanc et noir) marque métaphoriquement le jour et la nuit, bien plus, le début d'une aventure et sa fin marquée principalement par un acte de trahison du président ivoirien à l'exemple du non-respect de l'accord de l'alternance entre le PDCI et le RDR relativement au pouvoir. La mise en relief de cette dissymétrie permet donc à ces zougloumen de confronter l'amour et la méchanceté qui ne peuvent, en aucun cas, cohabiter. Cette manière du président ivoirien de simuler l'amour propre vis-à-vis de ses collaborateurs est, pour ces artistes, l'expression pure de l'hypocrisie d'une part (cf. « Je t'ai donné mon cœur, mon amour, mon amitié, en retour, hypocrisie »), et de la méchanceté, d'autre part (cf. « je t'ai fait confiance, J'ai été sincère, honnête, en retour, méchanceté »). Pour ces chanteurs, le rapprochement du président dans une perspective de collaboration n'est qu'une intrigue pour atteindre sa cible (cf. « Tu te rapproches de moi pour mieux m'atteindre »). Ces propos à teneur diabolique peuvent être synthétisés dans ce le schéma :

Schéma 1 : Diabolisation du président ivoirien à travers la mise en exergue des actes de méchanceté et d'hypocrisie vis-à-vis de ses collaborateurs



Source : Kouassi Kouassi Benjamin, 2023

Le schéma ci-dessus illustre l'hypocrisie et la méchanceté du président ivoirien vis-à-vis de la générosité de ses collaborateurs. De toute évidence, une telle réaction typique à la non-reconnaissance compromet toute relation qui se veut durable ; un fait qui se confirme plus tard par la dissolution du RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix). En réalité, les notions de cœur, d'amour, d'amitié constituent le prototype de la bienveillance et confèrent une image positive à l'individu qui les exprime. De même, la ruse, l'hypocrisie et la méchanceté qui constituent des traits de la malveillance confèrent une image négative à l'individu qui les exprime. Pour ces artistes, même si le président ivoirien présente dans ses discours un

autre visage plus prometteur en termes de changement vis-à-vis des siens, cela ne garantit pas sa crédibilité au regard de ses actions antérieures. Selon Ruth Amossy, toute entreprise de persuasion est parfois soumise à un ethos pré-discursif qui peut être favorable ou défavorable (Amossy, 2021: 83). Cette image préalable entachée du président laisse voir l'ethos d'un homme dont les propos ne correspondent pas à ses actions. Ces artistes le soulignent lorsqu'ils assimilent, sous une rhétorique comparative, le comportement au poil qui récidive quand on l'évince, ou encore sous un angle synecdoctique, l'anus à son odeur répugnante dont il ne peut se départir (cf. « Comportement est comme poils, tu vas beau raser, ça va pousser ehh»). Dans l'extension du vocabulaire évaluatif, le verbe d'opinion « dire » dans « tu me dis que tu as changé », constitue un modalisateur qui marque l'incertitude ou le doute des artistes vis-à-vis des propos du président ivoirien. Selon L. Habib « Il faut dire que depuis près de vingt-cinq ans, le mensonge est devenu, plus encore qu'un instrument, une composante du pouvoir. Dans la foulée, le politique s'est métamorphosé en une figure du mensonge » (Habib, 2010: 56). Cette modalité d'incertitude se confirme à la suite par une autre de certitude à travers l'unité phrastique « Mais moi, je sais que dans l'anus, l'odeur ne finit pas ho ».

La confrontation des actes d'hypocrisie et de méchanceté d'Alassane Ouattara aux actes de générosité de ses collaborateurs a permis à Yodé et Siro de mettre en relief la stratégie de diabolisation dans le processus argumentatif. Dans son extension argumentative, la stigmatisation s'exprime, par ailleurs, sous forme d'incrimination, un autre volet que nous aimerions aborder à présent.

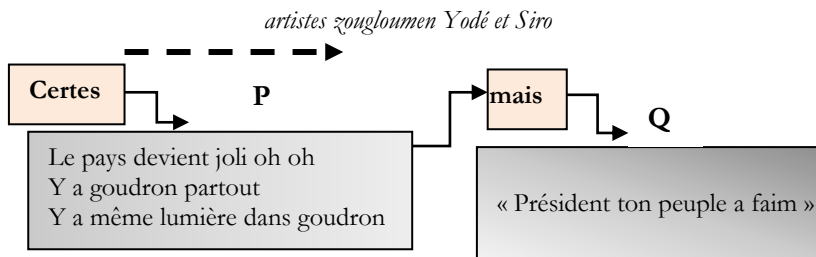
2.2- Non-dit et incrimination du président ivoirien dans « On dit quoi » : de la concession restrictive à la dénonciation du leadership paradoxal

2.2.1- Non-dit et concession restrictive dans l'incrimination du président ivoirien

À l'entame de leur chanson, Yodé et Siro mettent déjà en évidence la concession de façon stratégique : [« (Certes), en zouglou ça réussit toujours, (mais) *gbai* est mieux que *drap* »]. La première proposition de cette phrase, « En zouglou ça réussit toujours », met en évidence la qualité sémantique du contenu musical zouglou en lien avec l'agencement des idées. Quant à la seconde, « Mais *gbai* est mieux que *drap* », elle signifie « il est préférable de dire la vérité (*gbai*) maintenant

que de mentir pour avoir des problèmes (drap) après ». En dehors de « est mieux que » propre au français, « *ghai* » (« vérité ») et « *drap* » (« problème ») constituent des lexies textuelles empruntées à des langues locales ou plus précisément au Nouchi. Pour ces artistes, il est impossible de nier les grandes réalisations du président de la république quand on se réfère à la construction des ponts, à l'électrification de certains villages et au bitumage des routes, facteurs essentiels de progrès. L'interrogation ironique « Mon président on dit quoi ? » à la suite de cette concession souligne en effet l'incompréhension des zougloumen à l'égard de la politique du président ivoirien qui reste perplexe vis-à-vis de l'extrême pauvreté, du taux de chômage et des crises interethniques. Ce processus argumentatif de concession et de restriction (concession) peut être ainsi synthétisé schématiquement :

Schéma 2 : Illustration de la concession restrictive dans la stratégie d'argumentation des artistes zougloumen Yodé et Siro



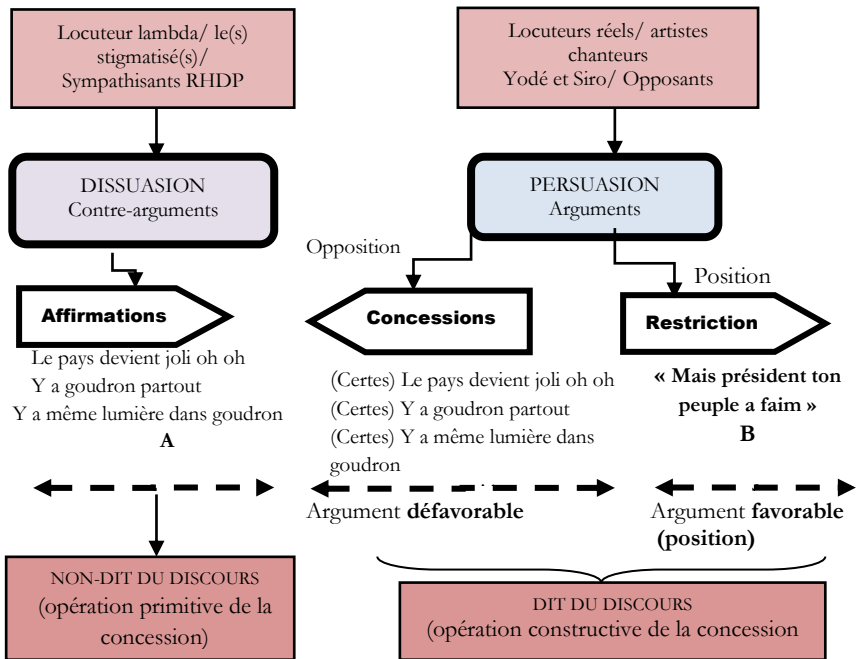
Source : Kouassi Kouassi Benjamin, 2023

Ce processus argumentatif s'inscrit dans le cadre de la description ducrotienne et anscombrienne sous l'angle de l'argumentation du type certes p, mais q: « L'emploi de certes me sert ici à vous attribuer une argumentation du type « il fait beau ; il faut donc aller skier », argumentation que vous n'avez peut-être pas explicitement formulé mais dont je vous crédite en même temps que je la repousse au moyen du contre argument « j'ai mal aux pieds ». (Ducrot, 1984 : 229). Cette objection constitue un moyen stratégique dans l'enchaînement argumentatif selon Nivoix et Lebreton : « Reconnaissez la valeur de l'objection : tu as raison, c'est important. Par objection, votre interlocuteur vous fait le cadeau de formuler tout haut ce qu'il pense » tout bas (Nivoix et Lebreton, 2008 : 109).

Si les sympathisants du président ivoirien considèrent ces arguments sus-évoqués relatifs à la beauté du pays, à la voirie et à l'électrification

comme une caution suffisante pour baliser la réussite du président ivoirien dans le champ socio-politique, Yodé et Siro les repoussent au moyen d'un contre-argument de poids : « Mais président, ton peuple a faim ». Un tel contre argument annihile l'effervescence des arguments précédents, car que valent tous ces bienfaits vis-à-vis d'une population affamée où plus de la moitié vivote plus qu'elle ne vive. Cette confrontation argumentative permet donc de souligner la divergence entre les points de vue et les croyances des artistes vis-à-vis de la réalité des faits. P. Breton affirme dans ce sens : « Défendre une opinion implique le décollement par rapport à une certitude, une croyance ou une vérité, car donner de bonnes raisons, c'est admettre qu'il y en a d'autres possibles, qui s'opposent éventuellement. La mise en œuvre de l'argumentation est le constat d'une différence de points de vue et ce constat est essentiel » (Breton, 2003 : 50). Cette confrontation argumentative est illustrée ici et mise en relief dans le schéma suivant :

Schéma 3 : Expression de la stratégie de persuasion des artistes ɔugloumen vis-à-vis de la stratégie de dissuasion des sympathisants du président ivoirien



Source : Kouassi Kouassi Benjamin, 2023

« On considère souvent qu'il y a argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tenant de prévaloir ou tout du moins de se faire admettre » (Amossy, 2021 : 29). En concédant ces faits au président ivoirien au regard de l'énorme travail abattu, ces zougloumen anticipent de façon stratégique sur de tels contre-arguments, car selon M. Doury, citée par Amossy, l'argumentation est une « confrontation entre discours et contre-discours », c'est-à-dire « un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation » (Amossy, 2021 : 30). On conviendra toutefois que cette concession, loin même de la restriction, n'en est pas une à vrai-dire, lorsqu'ils rendent grâce au PPTE (Pays pauvres Très Endettés) en lieu et place du président ivoirien : « Merci aux PPTE, *soutrali* des pays pauvres ». Pour ces artistes, ces diverses réalisations proviendraient d'une aide aux destinations exotiques initiée par l'instance PPTE en 1996 à l'endroit des pays pauvres. Cette manière de gratifier cette initiative d'aide (cf. « *soutrali* » en nouchi) est la manière la plus subtile pour dénigrer les actions du président ivoirien. En dehors de la concession restrictive appréhendée sous l'angle de la stigmatisation, Yodé et Siro dénoncent la politique de gouvernance du président ivoirien qu'ils jugent dissonnante avec les réalités socio-politiques.

2.2.2- Dénonciation du leadership paradoxal du président ivoirien par Yodé et Siro

Le paradoxe est une figure de style qui appartient au lexique dépréciatif. Il permet d'associer deux faits contradictoires ou d'évoquer une opinion qui s'oppose à une évidence communément admise. Dans l'élan de stigmatisation, Yodé et Siro dénoncent le leadership du président ivoirien qui serait, selon eux, dissonnant avec la réalité socio-politique en Côte d'Ivoire. En réalité, est bon leader toute personne qui communique dans la transparence et dans la sincérité les faits dans tous les contextes. Pour eux, le président ivoirien est bien loin de ce charisme, d'autant qu'il communique ce qui n'est sans doute pas en rusant bien évidemment avec l'évidence. Le premier paradoxe est évoqué dans la mise en application du processus de réconciliation suite à la crise post-électorale en Côte d'Ivoire : « Les gens sont emprisonnés – et tu dis il n'y a personne en prison oh ». Ces énoncés mettent en perspective une divergence d'opinions observée entre les dits du président ivoirien et la situation des faits. Le morphème « et » est une

conjonction de coordination qui marque l'addition, mais signifie dans ce contexte-ci « pourtant » et marque argumentativement une opposition qui permet de confirmer cette donnée paradoxale sous l'angle d'une concession.

Dans cette même veine concessive, Yodé et Siro mettent en exergue un deuxième paradoxe : « On dit il n'y a pas l'argent au pays oh – Et tu dis l'argent travaille oh ». Ces énoncés marquent argumentativement une concession à travers le prisme de la conjonction de coordination « et » dont la valeur sémantique équivaut intrinsèquement à « pourtant » vu supra. Ces informations ambiguës qui apparemment s'excluent mutuellement donnent à la vérité l'air d'un mensonge et au mensonge l'air d'une vérité qui se justifie de part et d'autre. Dans le monde politique, il faut dire qu'«insensiblement, nous avons glissé d'un divorce entre la parole et vérité vers une dissociation entre parole et action. Non seulement les mots n'engagent plus, mais ils échouent à transformer le réel » (Habib, 2010 : 57).

Un troisième point relatif au leadership paradoxal du président ivoirien fait référence au taux de souffrance et de chômeurs en Côte d'Ivoire : « Pourquoi tant de souffrance avec 2% de chômeurs ». À travers cet énoncé, les artistes insistent sur la proportionnalité discordante entre le pourcentage des chômeurs et celui des citoyens en souffrance, en ce sens que le taux de chômeurs en Côte d'Ivoire, qui serait défini à 2%, donc bas, engendre autant de souffrance. En réalité, si la barre du taux de chômeurs observé à 2% en Côte d'Ivoire est minime et donc pas élevé, le taux de souffrance, en raison du nombre considérable de travailleurs ivoiriens, devrait, à notre avis, être également bas, ce qui n'est sans doute pas le cas. Pour ces artistes, les chiffres ne correspondent pas à la réalité sociale et méritent donc de susciter de telles émotions chez les citoyens ivoiriens. Selon Habib, « Dans la société du doute, le recours à l'intime et à l'émotion est un moyen pour désactiver le soupçon permanent de la langue de bois » (Habib, 2010 : 61). Quoi qu'on dise de cette décharge émotionnelle, ces artistes tendent de plus en plus à hyperboliser vis-à-vis de certains faits socio-politiques en Côte d'Ivoire à l'image de l'employabilité en Côte d'Ivoire : « plus de 60 ethnies dans notre pays, aujourd'hui du rez de chaussée jusqu'au dernier étage, du gardien jusqu'au directeur, si c'est pas les Bakayokos ou bien les Coulibalys qui mangent, on dit quoi ? ». Cette politique de gouvernance qui exclut une partie de la population et que certaines entités politiques caractérisent de rattrapage, va à l'encontre des principes moraux et l'éthique de la réciprocité constituée

par la règle d'or qui réside dans la considération selon laquelle l'on ne doit pas faire à autrui ce qu'il n'aime pas qu'on lui fasse : « Ce que tu n'as pas voulu hier- Tu ne le fais pas aujourd'hui – Parce que les mêmes causes produisent les mêmes effets ». « En effet, la rébellion avait justifié ses actions par le constat de l'exclusion d'une partie de la population » (Koffi, 2018 : 2). En clair, la discrimination et le népotisme jadis combattus par celui-ci se seraient désormais constitués en moyens politiques de gouvernance, faisant ainsi de lui une personnalité politique à paradoxe.

Le recours à la concession restrictive comme procédé argumentatif et la dénonciation du leadership paradoxal du président ivoirien ont permis à Yodé et Siro d'incriminer celui-ci vis-à-vis de certains faits.

3- Effet perlocutoire de la stigmatisation dans l'album « héritage » de Yodé et Siro

3.1- Récrimination de quelques personnalités politiques du gouvernement RHDP.

Quoi qu'on puisse dire des victimes de la stigmatisation, il faut noter que, Ouattara, en tant que premier Homme ivoirien, constitue la première entité affectée. Toutefois, ses sympathisants, à l'instar du ministre de l'Agriculture, Adjoumani et des ressources animales, Sidi Touré, par ailleurs porte-parole du gouvernement, constituent des victimes potentielles sujettes à l'effet perlocutoire.

Pour Adjoumani, les propos tenus par Yodé et Siro sont non seulement offensant, mais frisent également le mensonge, incite inextinguiblement à la haine et au dédain des uns vis-à-vis en suscitant la révolte du peuple ivoirien : « Dans cette chanson, nous avons un ramassis d'accusations infondées, de propos outrageants et d'appels à la révolte contre une catégorie d'ivoiriens ». On conviendra que la parole bien que porteuse d'informations peut être source de violence. Breton affirme dans ce sens que « la parole entretient un rapport ambigu à la violence. Elle est porteuse d'un potentiel dévastateur, qui peut détruire des personnes ou gâcher toute leur vie au quotidien, et en même temps elle se présente comme un espace de transposition, de réduction possible de la violence, sous quelque forme qu'elle se présente » (Breton, 2003 : 80). En convoquant ainsi la métaphore du soleil et de la main dont les proportions diffèrent fortement à travers l'unité phrastique « on ne peut cacher le soleil avec la main », le ministre Adjoumani confronte l'immensité des actions du président et le RHDP

à la modestie de l'album de Yodé et Siro, dont l'effet ne peut, en aucun cas, affadir leur portée. Pour lui, cet album est insignifiant au regard de toutes les bonnes actions menées par A. Ouattara et son gouvernement. À cet effet, il précise : « Ce n'est donc pas une chanson qui viendra convaincre les ivoiriens où des villages entiers qui ont reçu de l'électricité ou de l'eau potable que le président n'a rien fait ». Qu'en est-il du ministre des ressources animales, Sidi Tiémoko Touré ?

Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré quand bien même qu'il se réclame zouglophile, se distancie du contenu de l'album qu'il juge inadéquat à la réalité socio-politique en Côte d'Ivoire : « En tant que personne, je suis un zouglophile, c'est-à-dire un amateur de zouglo. Et je peux vous assurer que nous avons apprécié la mélodie, mais par contre relativement au contenu, aux propos qui sont tenus, je pense que ces différentes affirmations résistent très peu face à la réalité des faits vécus, ressentis par les populations ivoiriennes ». Pour Sidi Touré et son entourage, les informations véhiculées dans les différents titres de l'album, à l'exemple du népotisme ou de l'extrême pauvreté sont irréelles et s'écartent de la réalité lorsqu'il utilise à la fois les pronoms personnels « je » et « nous » : « Nous sommes prêts à fournir des informations réelles sur l'état de la nation aux chanteurs du groupe musical zouglo Yodé et Siro ». Quoiqu'on dise, cette musique aura fait jaser plus d'un et aura eu de l'effet également sur le plan juridique.

3.2- Condamnation judiciaire de Yodé et Siro par le tribunal d'Abidjan

Si le zouglo est né d'une contestation, il n'en demeure pas moins vrai qu'un engagement trop tendu des artistes peut conduire à leur condamnation. Sur le plan juridique, le tribunal d'Abidjan a condamné Yodé et Siro à douze (12) mois de prison ferme avec sursis pour troubles à l'ordre public et diffamation avec une amende de cinq (5) millions de francs CFA, après avoir critiqué publiquement un magistrat. La modulation de cette condamnation trouve son écho dans l'esquisse d'un patriotisme claniste qui s'insurge contre la gestion des prisonniers de la crise postélectorale. Pour ces artistes, le procureur Adou Richard ne poursuivrait que les citoyens de l'opposition et non les sympathisants du RHDP. Naturellement, cette affirmation pourrait revêtir sa part de vérité quand on pense au sort, généralement, réservé aux perdants de guerre. Pour ce faire, convient-il de crier sur la toile pour une telle revendication dans ce monde moderne ? Pour P. Breton,

« d'un côté, il faut parler, prendre la parole, car la modernité est bien le règne de la parole et de la communication. Mais de l'autre, il faut souvent se taire ou, pire, parler pour ne rien dire » (Breton, 2003 : 8). De toute évidence, il y a des vérités qui suscitent certaines émotions susceptibles d'être la source de remous sociaux et méritent, à cet effet, d'être tuées pour le bien-être de la population. On pourra donc s'exclamer : « Parlez, mais taisez-vous ! Voilà au fond le vrai problème de la parole dans le monde contemporain » (Breton, 2003 : 8). Il est donc important de ne pas faire accoucher d'une crise et on conviendra que la situation semble s'y être inexorablement muée, car les différentes réactions susmentionnées montrent bel et bien l'effet perlocutoire d'un tel type de discours sur le stigmatisé et ses sympathisants.

Conclusion

Nous nous interrogeons à l'entame de notre étude sur l'effet perlocutoire de la stigmatisation et les stratégies discursives susceptibles de s'y afférer sous l'angle de l'argumentation. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés au problème essentiel suivant : Comment la stigmatisation peut-elle susciter, sur fond de stratégie argumentative, un effet psychologique chez l'individu ? Notre analyse nous a permis de cerner certains traits linguistiques de diabolisation et d'incrimination du président ivoirien sur le plan argumentatif. Par ailleurs, en tenant compte du cadre interactionnel, elle nous a permis d'étudier, sous un angle pragmatique, l'effet perlocutoire de la stigmatisation sur le président ivoirien et ses sympathisants. Sous cet angle, notre hypothèse est amplement vérifiée et nous permet d'avancer ceci en dernier ressort : En tant que pratique socio-discursive néfaste, la stigmatisation investit stratégiquement le processus argumentatif en suscitant un effet psychologique nuisible chez le(s) récepteur(s). Bien que constituant une arme stratégique dans le processus argumentatif, la stigmatisation demeure une pratique obscène aux conséquences généralement fâcheuses susceptibles d'inciter à la révolte. « Contre-intuitivement », la stigmatisation pourrait bénéficier d'avantages conséquents si elle vise à favoriser le bien-être social ; et l'attention particulière portée en grand apparat, par certains ivoiriens dont les interventions n'ont pas été prises en compte, pourrait bien justifier cet intérêt manifeste. Toutefois peut-on envisager l'hypothèse d'une typologie de stigmatisation positive ?

Bibliographie

Amossy Ruth (2021), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Breton Phillippe (2003), *Éloge de la parole*, Paris, La Découverte.

Ducrot Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Habib Laurent (2010), *La communication transformative*, Paris, PUF.

Kerbrat-Orrechioni Cathérine (1980), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

Nivoix Marie-Claude et Lebreton Phillippe (2008), *l'art de convaincre*, Paris, Eyrolles Editions.

Sitographie

Koffi Aimée-Danielle Lézou (2013), « Pour une lecture du zouglou comme pratique discursive interculturelle », URL: <https://doi.org/> consulté le 14/08/2023 à 15 :29.

Kouassi Jean Kelly (2020), « Grosse colère d'Adjoumani (RHDP) : Yodé et Siro sont-ils sérieux ? », URL:<https://www.afrique-sur7.ci>, consulté le 14/08/2023.

Donatien Kautcha, Abidjan <http://abidjantv.net> consulté le 03/07/2023, à 9h52mn.

Discographie

Héritage, Héritage (2020), Yodé et Siro, <https://www.musicme.com>

Atito, Héritage (2020), <https://music.apple.com>

On dit quoi ? Héritage (2020), <https://music.apple.com>